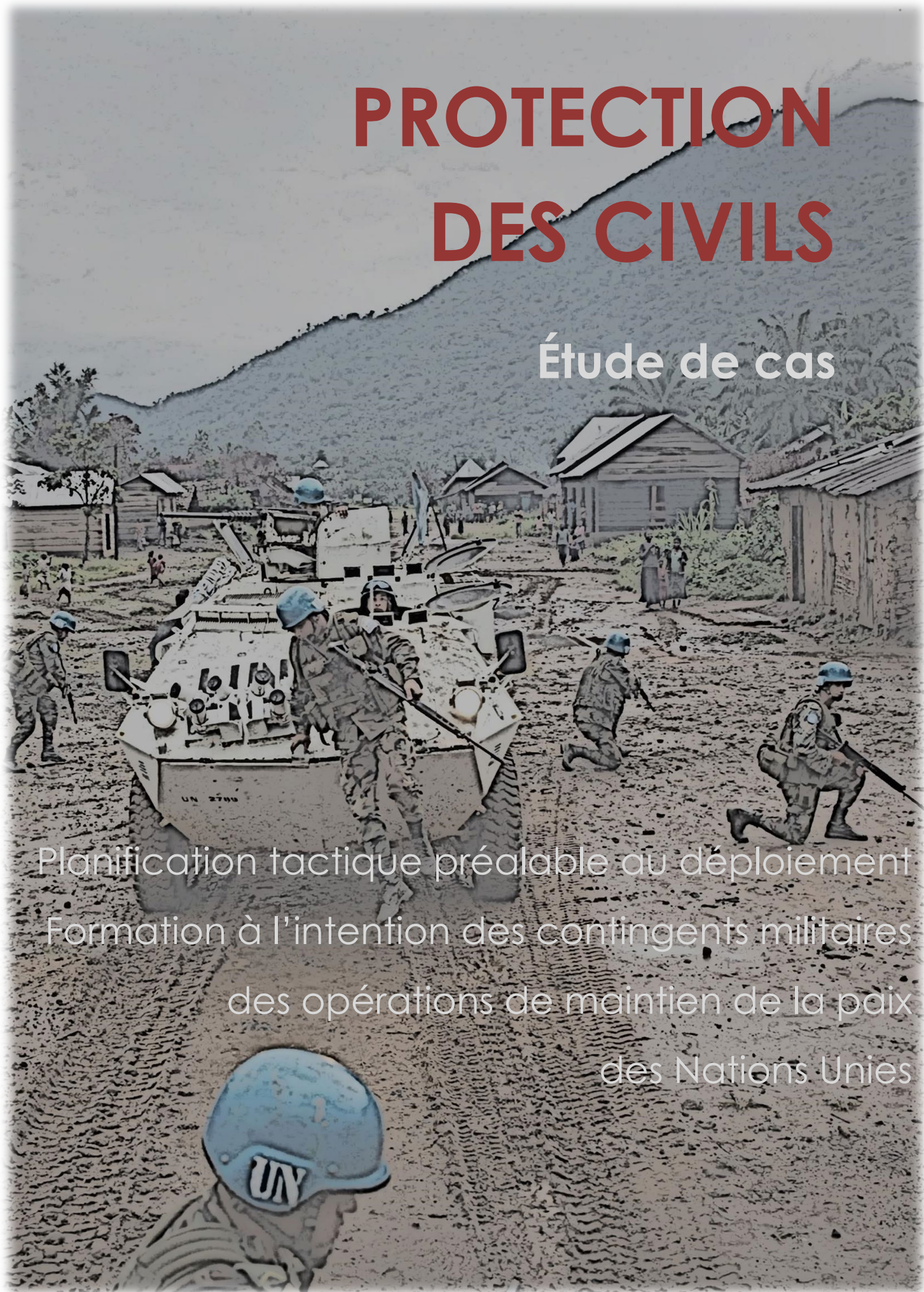


PROTECTION DES CIVILS

Étude de cas

Planification tactique préalable au déploiement
Formation à l'intention des contingents militaires
des opérations de maintien de la paix
des Nations Unies



PROTECTION DES CIVILS

Étude de cas

Planification tactique préalable
au déploiement
Formation à l'intention des
contingents militaires des opérations
de maintien de la paix
des Nations Unies



Sommaire

1. Consignes

2. Documents de base

- a. Résolution 1544 du Conseil de sécurité de l'ONU portant création de la Mission d'assistance des Nations Unies au Carana (MANUC)
- b. Concept d'opérations de la mission
- c. Concept d'opérations de la composante militaire
- d. Ordre d'opérations du commandant de la force
- e. Ordre préparatoire de l'état-major du secteur 2 (document à lire impérativement dans le cadre de l'exercice)
- f. Situation actuelle dans la zone de responsabilité

3. Annexes

- a. Annexe A – Profil de pays : le Carana
- b. Annexe B – Rapport de l'enquête technique des Nations Unies sur le Carana
- c. Annexe C- Accord de paix de Kalari
- d. Annexe D – Directive du Département des opérations de maintien de la paix sur l'évaluation et la planification
- e. Annexe E – Déclaration du Président du Conseil de sécurité de l'ONU
- f. Annexe F - Règles d'engagement de la mission
- g. Annexe G – Tableau de planification de la mission
- h. Annexe H - Cartes afférentes au concept d'opérations de la mission

4. Documents connexes

- a. Présentation de l'exercice (diaporama PowerPoint)
- b. Carte des zones de responsabilité des bataillons
- c. Tableaux (analyse des menaces, analyse des risques, récapitulatif des modes d'action envisagés)



Consignes

La présente étude de cas a pour objectif de :

- a) Consolider les connaissances acquises lors de la présentation des modules consacrés à la protection des civils (cadres conceptuel, juridique et opérationnel) ;
- b) Mettre à profit les connaissances acquises pour résoudre une situation fictive créée à partir d'événements réels survenus au cours de missions de maintien de la paix des Nations Unies ;
- c) Intégrer les considérations relatives à la protection des civils dans la planification de la prise de décisions, au niveau individuel et au niveau de l'unité.

Instructions générales (comment mener l'exercice ?)

Deux formats sont envisageables : un exercice de poste de commandement (CPX) ou un exercice de simulation ayant lieu immédiatement après la présentation des modules consacrés à la protection des civils. Les présentes instructions générales ont trait à l'exercice de simulation.

Groupes de travail

Les participants, répartis en groupes de 5 à 10 personnes, endossent les rôles suivants : commandant de bataillon, commandant de bataillon en second/chef d'état-major (CEM), officier de renseignement du bataillon (S-2) et officier des opérations du bataillon (S-3).

Les autres membres du groupe assument, selon que de besoin, les autres fonctions générales ou spécialisées (S1, S4, etc.).

Un exemple de répartition des rôles figure dans la présentation de l'exercice.

Contrôle de l'exercice

Le groupe de contrôle de l'exercice (EXCON), généralement composé d'instructeurs, assume les fonctions des personnes situées au-dessus ou en dessous dans la hiérarchie et communique des informations aux participants durant l'exercice .

À titre d'exemple, le groupe de contrôle endossera les rôles suivants : commandant de secteur, CEM de la mission, acteurs civils (Représentant spécial du Secrétaire général, directeur de l'appui à la mission, chef des affaires politiques, conseiller pour la protection de l'enfance, responsable du Comité international de la Croix-Rouge, populations locales, représentant des femmes

locales), groupes armés, autres acteurs de la protection, assistants chargés de la liaison avec la population locale.

Le groupe de contrôle fournit pendant l'exercice des informations ad hoc concernant le scénario.

Déroulement de l'exercice

Préparation

- 1) Définir les rôles occupés par le groupe de contrôle ;
- 2) Répartir les participants en groupes (p. ex. en bataillons) et attribuer les rôles comme indiqué dans la section « Groupes de travail » ci-dessus ;
- 3) Imprimer et communiquer à chaque groupe les documents suivants :
 - a. une carte de situation ;
 - b. un tableau d'analyse des menaces ;
 - c. un tableau d'analyse des risques,
 - d. un récapitulatif des modes d'action envisagés.

Note : Ces documents peuvent être téléchargées depuis le Centre de ressources de maintien de la paix. Il est recommandé d'imprimer les tableaux et la carte en format 61 x 91,5 cm ou dans un format proche.

- 4) Installer chaque groupe dans une salle séparée, dotée d'un tableau à feuilles mobiles, de marqueurs, de post-it, etc. ;

Exposé de la situation

- 5) Exposer la situation aux participants à l'aide du diaporama PowerPoint téléchargé depuis le Centre de ressources ;
- 6) S'assurer que l'ordre préparatoire est bien compris des participants ;
- 7) Fixer l'heure à laquelle les groupes devront se retrouver en classe entière et présenter au QG de secteur (rôle joué par le groupe de contrôle) ce qui suit :
 - a. un résumé de la situation ;
 - b. une analyse des menaces ;
 - c. une analyse des risques ;

d. un récapitulatif des modes d'actions envisagés durant les quatre phases d'une intervention.

D'un point de vue pratique, les instructeurs peuvent prévoir eux briefings de suivi pour s'assurer que les groupes exécutent correctement l'exercice.

Briefings de suivi (animés par les participants)

Dans la pratique, peu de temps après la présentation de l'exercice, il est bon que chaque groupe (bataillon) explique aux instructeurs comment il comprend la situation. Chaque groupe doit disposer d'au moins 45 minutes pour discuter de la situation. Ce laps de temps doit lui permettre également de définir ses besoins prioritaires en renseignements, dont il fera état après le briefing. Le groupe de contrôle peut décider de fournir les informations souhaitées à ce stade.

Deuxièmement, il est recommandé que chaque groupe présente un résumé de l'analyse des menaces. Les groupes devront avoir au moins 2 heures pour analyser les menaces présentes dans leur zone de responsabilité. Au cours de la présentation, chaque groupe expliquera les raisons pour lesquelles il insiste sur telle ou telle menace. *Note : les groupes énuméreront les menaces sans les hiérarchiser. Cette hiérarchisation se fera au moment de l'analyse des risques.*

Enfin, les exposés finaux auront lieu 3 heures au moins après le résumé de l'analyse des menaces. Chaque groupe procédera à une analyse complète de la mission, comprenant un résumé de la situation, une analyse des menaces, une analyse des risques et un récapitulatif des modes d'action envisagés.

Un planning type des briefings figure dans le diaporama PowerPoint.

Observations générales sur le déroulement de l'exercice

Il est vivement recommandé de ne pas discuter en détail les conclusions de l'analyse ou les décisions tactiques des groupes, ni de porter de jugement à cet égard. Les instructeurs se satisferont des solutions apportées, dès lors qu'elles sont assorties d'explications et que les procédures ont été respectées.

Les discussions entre groupes peuvent avoir lieu et sont encouragées. Les instructeurs doivent se souvenir qu'il n'existe pas de plan-type pour résoudre la situation tactique présentée au cours de l'exercice. Par ailleurs, les participants auront des niveaux d'analyse différents selon leur parcours et leur expertise.

L'important est que les groupes appliquent à leurs procédures de prise de décisions ce qu'ils ont appris dans les modules consacrés à la protection des civils. La formation ne vise pas à modifier les doctrines nationales en la

matière, mais plutôt à les enrichir de considérations tactiques pour mener à bien des actions de protection des civils.

La présente étude de cas et les modules de formation consacrés à la protection des civils privilégient une approche fondée sur la menace. C'est pourquoi il importe de cerner les diverses « menaces de violence physique pesant sur les civils » et de les hiérarchiser en fonction des risques qu'elles présentent pour les civils et la mission, avant d'inviter les participants à dire quelles mesures proactives ou réactives ils prendraient lors des quatre phases d'une intervention.

Observations générales sur le scénario choisi

Les documents de base (la résolution 1544 du Conseil de sécurité de l'ONU, le concept d'opérations, le profil de pays, etc.) ont pour but de fournir des informations complémentaires sur la situation présentée au cours de l'exercice. Les participants ont tout intérêt à lire ces documents, que l'on retrouve dans toute opération de paix.

Les instructeurs peuvent décider d'altérer les informations figurant dans ces documents et de modifier la « situation actuelle ».

La situation présentée dans la section suivante n'est qu'une configuration possible parmi de nombreuses autres. Bien qu'elle se soit avérée particulièrement efficace sur le plan pédagogique, les instructeurs peuvent modifier la répartition des principaux acteurs dans la zone de responsabilité, en fonction du niveau des participants et d'éventuelles contraintes de temps.